Nom, Prénom (Commune)……..., le ……..juin 202...
Corps, grade
Adresse administrative

 Monsieur le DAASEN
 Rectorat de MAYOTTE
 S/C de l’IEN de …..
 976………..

 Objet : recours suite aux résultats du mouvement intra départemental.
 Copie aux représentant-es du SNUIPP-FSU

 Monsieur le DAASEN,

 J’ai participé cette année au mouvement intra départemental.
Les Lignes Directrices de Gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 13-11-2020, publiées au BO spécial n°10 du 16 novembre 2020, précisent que les personnels peuvent former un recours administratif.

 Or, suite aux résultats qui m’ont été communiqués en date du 05 juin 2025, au choix :

*- Je n’ai obtenu aucun poste demandé alors que ma situation relève de l’article L512-19 du code de la Fonction Publique*

*- un(e) collègue ayant moins de points que moi a été affecté(e) sur mon premier vœu,

- J’ai été affecté(e) hors de mes vœux.*

(Explication de la situation)

 Pour ces raisons, et conformément aux LDG déjà citées, je vous demande de bien vouloir faire droit à ma demande de réexamen de ma situation et vous précise que je mandate un.e élu.e du SNUIPP-FSU976 afin de m’assister dans cette démarche.

 Veuillez agréer, Monsieur le DAASEN, l'expression de mes sincères salutations

 Signature